



**PRÉFET
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le préfet

Ajaccio, le **1 8 AVR. 2025**

Monsieur le président,

Par courrier en date du 21 janvier 2025, vous me faites part des projets majeurs de la CCI pour lesquels vous sollicitez le soutien financier de l'Etat.

A cet égard, la création de l'école de tourisme, de l'évènementiel et de l'hospitalité, au sein du Palais des congrès, a pu être accompagnée, en 2024, au titre du Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire, par une subvention de 216 946€. Afin de compléter le financement de ce projet à hauteur de 401 054 €, je vous remercie de bien vouloir me communiquer un calendrier précis de sa réalisation, ce qui me permettra d'ajuster au plus près les aides de l'Etat.

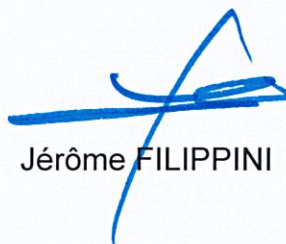
Concernant la rénovation énergétique du Palais des congrès, je suis très sensible aux enjeux de diminution des rejets en CO2 et de la réduction de la consommation d'énergie que les travaux envisagés doivent engendrer. L'intérêt de ce projet au titre de l'accélération de la transition écologique est important. C'est pourquoi je souhaite que l'Etat puisse participer à cette opération en contribuant au bouclage financier du projet. Vous recevrez prochainement un arrêté de subvention qui viendra préciser le montant qui sera consacré à cette opération.

*Monsieur Jean DOMINICI
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse,
Hôtel Consulaire, Quai l'Herminier,
20 180 Ajaccio*

Enfin, je profite de ce courrier pour rappeler le soutien de l'Etat, à hauteur de 500 000€, à la faveur de la rénovation énergétique des systèmes thermiques du terminal maritime du port de commerce. Ce projet a bénéficié en 2024 du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit Fonds vert.

Je vous prie de croire, monsieur le président, en l'assurance de ma considération distinguée. 

Confidentiel.



Jérôme FILIPPINI